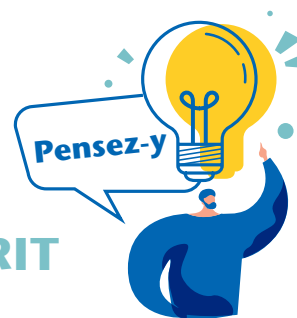


L'ASSURANCE COMPLÉ — — MENTAIRE INFINITY

INFINITY :
LA PAIX
DE L'ESPRIT



Les factures relatives aux prestations de l'assurance complémentaire peuvent facilement être transmises grâce à l'application myUNIQA.ch

L'assurance complémentaire INFINITY d'UNIQA, associée à l'assurance de base LAMal, optimise l'assurance santé et garantit des prestations complémentaires de qualité, au meilleur prix.

Avec INFINITY, toutes les prestations complémentaires sont regroupées en un seul produit :

- accès aux cliniques privées dans le monde entier ;
- assurance dentaire et optique ;
- médecine alternative ;
- assistance 24/7 pour vos voyages, y compris assurance annulation, bagages...

L'ASSURANCE INFINITY S'ARTICULE AVEC L'ASSURANCE DE BASE LAMal

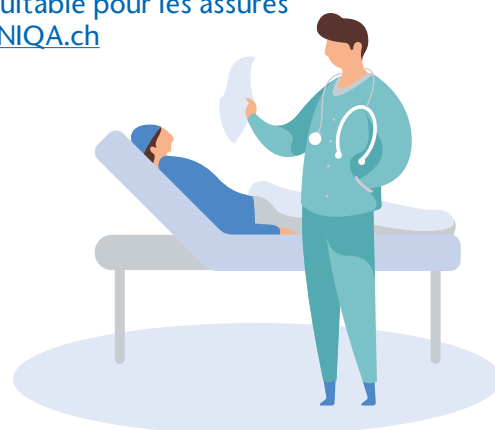
L'assurance de base LAMal prend en charge une grande partie des soins courants. Sur présentation de la carte LAMal au prestataire, il est possible d'éviter l'avance des frais en bénéficiant du paiement direct de l'assurance de base.



Dans le cadre d'une hospitalisation

UNIQA règle directement aux prestataires le complément privé non couvert par l'assurance de base LAMal. Ce sont principalement les coûts de la chambre privée et les honoraires du médecin et de l'anesthésiste.

→ Le réseau de soins UNIQA est consultable pour les assurés sur myUNIQA.ch



Prise en charge à l'étranger

Des soins urgents pendant un séjour à l'étranger ?

Avec la couverture optionnelle d'assistance, l'assistance 24/7 incluse :

- prise en charge directe et avance de vos frais de traitement ;
- rapatriement ;
- assistance sécuritaire en cas de crise ;
- assistance voyage.

Un traitement planifié à l'étranger ?

INFINITY prévoit la prise en charge de traitements volontaires à l'étranger, dans le monde entier, hors USA.

- Les essentiels des prestations, pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter UNIQA

LISTE DES PRESTATIONS | PLAFONDS ANNUELS

Limite maximale de couverture par année civile	3 000 000 CHF
Couverture LCA	Couverture complémentaire aux prestations de l'assurance de base LAMal
Couverture territoriale	Monde, à l'exception des USA et Canada, sauf en cas d'urgence médicale

TRAITEMENTS HOSPITALIERS

Hospitalisation en division privée	100 %
Hospitalisation psychiatrique en division privée	Maximum 25 000 CHF
Fournitures médicales pendant l'hospitalisation	100 %
Honoraires de médecin	100 %
Hospitalisation en rééducation	100 %
Hospitalisation en soins palliatifs	30 jours dans la vie

TRAITEMENTS AMBULATOIRES

Traitements médicaux ambulatoires par médecin	100 %
Frais pharmaceutiques	100 %
Soins infirmiers à domicile	2 500 CHF
Physiothérapie, orthophonie	2 500 CHF
Transport médicalisé	2 500 CHF
Médecine alternative	12 consultations par an 60 CHF max. par consultation
Psychiatrie et psychothérapie	12 consultations par an 1 200 CHF max.
Moyens auxiliaires médicaux	15 000 CHF par période de 2 ans
Cure thermale ou de convalescence (sur accord préalable)	50 CHF par jour max. 28 jours max. par période de 2 ans
Vaccination Check-up médical	600 CHF

MATERNITÉ

Accouchement à l'hôpital en division privée ou semi-privée	100 %
Accouchement à domicile	2 000 CHF

OPTIQUE

Optique (verres et monture, lentilles de contact)	850 CHF par période de 2 ans
---	---------------------------------

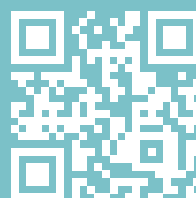
TRAITEMENTS DENTAIRES

Limite maximale de couverture par année	6 000 CHF
Soins dentaires	80 % – 3 000 CHF max.
Prothèses dentaires et orthodontie	80 % – 3 000 CHF max.

L'APPLICATION MYUNIQA.CH POUR SIMPLIFIER LA VIE!

myUNIQA.ch

L'application mobile **myUNIQA.ch** disponible sur Google Play et App Store permet d'administrer le contrat au quotidien



→ Scannez pour découvrir la démo !



Vos points de contact avec UNIQA

• ADRESSE

Avenue de la Praille 26
1227 Carouge - SUISSE



Horaires

**Du lundi au vendredi
de 8h à 17h**

• TÉLÉPHONE

UNIQA bureau de Genève
+41(0)22 718 63 00



• E-MAIL

infinity@uniqa.ch

